

## INFORMATION CORONAVIRUS

**La situation sanitaire que nous vivons est inédite.**

**La Fédération CGT des cheminots appelle à la vigilance, mais rappelle que la responsabilité de protéger les voyageurs et les cheminots appartient à la direction SNCF en premier lieu.**

**La situation étant évolutive heure par heure, il convient de rester attentif aux annonces gouvernementales et à celle de la direction SNCF avec sérénité et responsabilité.**

**État des lieux sanitaire dimanche soir :**

- 11 agents diagnostiqués COVID-19 (+ 3 par rapport à vendredi) ;
- 24 cheminots en cours de tests (+4 par rapport à vendredi) ;
- 242 agents en confinement suite à contact avec un malade (+ 40 par rapport à vendredi).

**Une nouvelle réunion téléphonique nationale organisée par la direction SNCF s'est tenue le 16 mars à 11h00.**

**La direction annonce :**

- Tout agent ayant des antécédents de santé avec risque de complications est autorisé à rester chez lui ;
- Tout agent ayant des enfants de moins de 16 ans est autorisé à rester chez lui pour la garde, sans que l'autorisation hiérarchique soit requise. Le délai de prévenance de 48 heures n'est pas une condition, il s'agit d'un délai permettant à l'entreprise d'organiser la production, sans qu'il soit pour autant opposable à l'agent ;
- Maintien de salaire : maintien du traitement, indemnité de résidence, prime de travail, indemnités mensuelles fixes (pénibilité, langue, continuité de service...). Les allocations et indemnités liées aux sujétions particulières ne sont pas maintenues ;
- Généralisation du télétravail dans toute la mesure du possible ;
- Levée des accueils-embarquement, y compris ceux effectués par des prestataires ;
- Arrêts des opérations de contrôle sauf si l'agent l'estime nécessaire ;
- Accueil et vente uniquement dans les espaces permettant une distanciation entre usagers et cheminots ;
- Mise en place de gestion de files d'attente imposant une distanciation entre usagers et avec les agents. Si impossible, fermeture des guichets ;
- Fermeture des boutiques en ville ;
- Instauration d'une distanciation de 1 mètre entre agents dans tous les services ;



- Nettoyage et désinfection quotidiens des rames TGV, IDF et TER (qui passe d'une fréquence de 3 jours, à 1 jour) ;
- Ouverture des sanitaires en gare pour permettre aux agents de se laver les mains ;
- Dotation de lingettes pour l'outillage collectif ;
- Commande supplémentaire de gels hydroalcooliques ;
- Thermomètres : consigne sera donnée aux établissements de mettre à disposition des thermomètres dans les chantiers et gares. Cependant, il y a un risque de distorsion, car les thermomètres sont le troisième article en rupture de stock dans les pharmacies après les gels désinfectants et les lingettes ;
- RHR : limitation des RHR. Maintien uniquement si la modification du roulement n'est pas possible et à condition que puissent être servis des paniers repas et des petits-déjeuners en chambre sur plateau ;
- Limitation du nombre de personnes par taxis ou véhicules de service (y compris brigades) à 2 en plus du chauffeur, avec objectif de réduire à 1 ;
- Suspension de toutes les formations ;
- Gel de toutes les restructurations ;
- Report de toutes les IRP sauf obligation légale ;
- Suppression de toutes les réunions en présentiel sauf cas exceptionnel ;
- Report des exercices de notation avec effet rétroactif jusqu'en mai dans un premier temps ;
- Accord de l'EPSF pour décaler de 3 mois tous les pas d'aptitude.

La direction va éditer des consignes à destination des établissements rappelant que ces règles sont d'application générale et obligatoire.

Par ailleurs, la direction indique que les 600 000 masques FFP2 ont été réquisitionnés par le Gouvernement. Elle va donc traiter la question des personnels qui étaient dotés de masques FFP2 pour prémunir des poussières, notamment amiantées. La suppression de ces productions s'avèrera très probablement nécessaire.

**Ces annonces sont évidemment évolutives et liées aux décisions que pourrait prendre le Gouvernement dans les prochains jours.**

**La Fédération CGT des cheminots restera évidemment en alerte et continuera de se tenir aux côtés des cheminots dans toute la mesure du possible, quelle que soit l'évolution de la situation.**

